

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1 et 10
Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une [notice n° 51781#02](#) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
<input checked="" type="checkbox"/> en numéraire (argent)	<input type="checkbox"/> première demande	<input checked="" type="checkbox"/> fonctionnement global	<input checked="" type="checkbox"/> annuelle ou ponctuelle
<input type="checkbox"/> en nature	<input checked="" type="checkbox"/> renouvellement (ou poursuite)	<input type="checkbox"/> projets(s)/action(s)	<input type="checkbox"/> pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <https://lannuaire.service-public.fr/>) :

- État - Ministère**.....
Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.)
- Conseil régional**.....
Direction/Service.....
- Conseil départemental**.....
Direction/Service.....
- Commune ou Intercommunalité**.....
Direction/Service.....
- Établissement public**.....
- Autre (préciser)**.....

1. Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination : CENTRE D'ANIMATION SOCIO CULTUREL LE LAC

Sigle de l'association : Site web:

1.2 Numéro Siret: 340774017 00016

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en prefecture:
(si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) :

Date :

Volume :

Folio :

Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social :

Avenue de Gaulle

Code postal : 08200

Commune : SEDAN

1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom : BASTIEN

Prénom : Joëlle

Fonction : Présidente

Code postal : 08200

Commune : SEDAN

Téléphone : 03 24 27 08 08

Courriel: Courriel : centrelac@centrelac.info

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : LEMOINE

Prénom : Bruno

Fonction : Directeur

Téléphone : 03 24 27 08 08

Courriel : lelaclemoine@free.fr

2. Relations avec l'administrateur

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément	attribué par	en date du

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (*indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle*)

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales non oui

Si oui, lesquelles ?

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :

4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles	30
Nombre de volontaires	1
Nombre total de salariés	22
dont nombre d'emplois aidés	15
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	19.67
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	
Adhérents	819

5. Budget de l'association

Année 20... ou exercice du au

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

6. Projet – Objet de la demande

Remplir une « rubrique 6 - Objet de la demande » (3 pages) par projet

Votre demande est adressée à la politique de la ville ?

Dans le cadre d'un contrat de la ville (précisez lequel) : 08 - CA Charleville-Mézières/Sedan

Hors contrat de la ville

Intitulé :

Les ados animent l'agglomération

Objectifs

Réduction des inégalités territoriales et sociales. Il s'agit de réduire les inégalités tant en ce qui concerne le niveau de service rendu que la nature des réponses mises en œuvre dans les territoires.

Créer un sentiment d'appartenance du territoire Ardenne Métropole en utilisant le « faire ensemble ». Favoriser le pouvoir d'agir des jeunes des quartiers prioritaires et des autres territoires de l'agglomération autour des questions d'intérêt général et l'égalité garçon/fille. Construire une démarche partenariale autour de l'engagement des adolescents en milieu rural afin de lutter contre le consumérisme par une démarche citoyenne. Prévenir la délinquance et garantir la tranquillité publique responsabilisant des adolescents dans un projet collectif d'intérêt général.

- Veiller à la mixité sociale sur les territoires,
- Lutter contre la discrimination territoriale,
- Favoriser la mise en place de structures relais qui pourront perdurer après les animations.

Les animations seront utilisées comme instrument de cohésion sociale dans une dynamique partenariale à inventer tout au long du projet.

Elles permettront de développer la présence d'acteurs de terrain au contact de la population et de prévenir les conduites à risque et le basculement des jeunes dans la délinquance.

Elles favoriseront le respect des espaces publics.

Elles favoriseront le pouvoir d'agir des habitants et des acteurs des quartiers.

Elles valoriseront les actions de pouvoir d'agir des habitants des quartiers prioritaires qui sont souvent accusés d'être des assistés.

Description

Des jeunes et leurs parents issus du quartier du Lac et des villages d'Ardenne Métropole proposeront des animations pendant une journée au bénéfice des familles sur la base du concept les « les ados animent l'agglomération ».

Une cinquantaine d'adolescents, leurs parents, une équipe d'animateurs professionnels proposeront l'organisation de journées récréatives sur la base de l'expérience « les ados animent l'agglomération » organisée en 2017 et 2018.

Cette animation sera proposée à une quinzaine de communes d'Ardenne Métropole. Le directeur et

l'équipe d'animation de l'Accueil de jeunes rencontrera les Maires, des responsables d'associations. À la suite de cette présentation, des réunions seront programmées avec les participants afin de définir les modalités d'organisation (calendrier, espaces, communication, tenues de stands, installation, rangement, etc.).

Les projets s'appuieront sur un diagnostic partagé du territoire qui permette à la fois :

- D'identifier les besoins des familles,
- De s'inscrire en cohérence avec le projet de territoire et en complémentarité avec les services existants,
- De mobiliser des moyens complémentaires et diversifiés dans le cadre d'un travail en réseau, formalisés par un comité de pilotage auquel participeront les mairies, les parents et les adolescents du quartier du Lac et des villages participants.

Le projet sera organisé en 3 étapes.

Les jeunes du centre le lac accueilleront un groupe de jeunes avec leur encadrement issus « des villages candidats » pendant trois journées récréatives.

La première étape sera consacrée à la formation.

Des temps de formations seront dispensés par les jeunes du lac pour les jeunes des villages participants. Elles seront entrecoupées d'animations récréatives karting rosaliés échasses sur la voie verte). Un repas sera pris en commun pour renforcer les liens entre les différents groupes (ados/parents ; parents/parents, ados/ados)

Le concept sera présenté sous forme de film vidéo et un diaporama photo.

Les contenus de formations seront basé essentiellement sur le montage, l'animation, la sécurité, la relation avec le public...etc

La deuxième étape sera l'organisation d'une journée intitulée « les ados animent leur village »

Différents stands seront proposés et animés par les différents groupes de parents et adolescents. Les jeunes ne formeront plus qu'un seul groupe.

- 3 trampolines pour jeunes enfants,
- 10 Rosaliés,
- 15 kartings à pédales,
- Un parcours d'échasses et de VTT,
- des bubles,
- Des jeux de société surdimensionnés,
- Des déambulations avec les créatures fantastiques et les personnages de Jérôme Bosch...
- etc...

La troisième étape permettra d'établir un bilan et l'organisation par les jeunes de chaque commune de leur propre animation. Le centre Le Lac mettra son matériel à disposition.

Il s'agit d'essayer l'expérience et de rendre autonome les jeunes des villages participants.

Un bilan sera organisé avec tous les participants afin de déterminer des perspectives.

L'objectif est de créer une dynamique de groupes pour transmettre des compétences, des envies dans l'objectif de défendre l'intérêt général.

En résumé :

Présentation du projet aux Maires des communes d'Ardenne métropole

Présentation du projet aux adolescents et aux parents

Définition très concrète de leur implication dans l'organisation des actions

Participation aux bilans après chaque opération

Les parents et les adolescents seront associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation

Concrétiser une dynamique par des projets à l'initiative de parents afin que des groupes s'autonomisent et s'organisent pour agir. Le centre social Le Lac relèvera l'importance de « mixer » les publics qui s'inscriront dans ce projet. Le projet devra être Trans générationnel et interculturel. Le projet devra résider dans la construction de l'action avec les populations, dans le "mélange" que nous voudrions encourager entre des pratiques existantes et des ateliers qui pourraient se créer. Cette construction se verra intergénérationnelle, multiculturelle, favorisant la mixité sociale.

Bénéficiaires : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Age : Tous âges

Sexe : Mixte

Territoire :

Veillez préciser le(s) noms du(des) quartier(s) concerné(s) par le contrat de la ville :

SEDAN

Le Lac - Centre Ancien

Torcy Cités

Torcy Centre

Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante) l'action/projet	3	0.19
Adultes-Relais (AR)		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
Bénévoles		
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ? oui non
Si oui, combien (en ETPT) : 0

Date ou période de réalisation : du (le) 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation : indicateurs proposes au regard des objectifs ci-dessus

Résultats attendus :

Changements de regards sur les habitants des quartiers prioritaires

Collaboration entre garçons et filles

Création de projets par les jeunes des villages impliqués

Indicateurs :

Présence des parents et des enfants dans les actions.

Implication et motivation des familles.

Implication des partenaires.

Nombres d'actions à l'initiative des familles.

Moyens de collecte des données pour renseigner les indicateurs :

Tableau de bord (participation, motivation...),

Feuilles de présence des participants,

Suivis de l'échéancier,

Réunion d'équipe,

Compte-rendu des actions,

Suivi du budget,

Evaluation des écarts,

Fiche de satisfaction des publics, des partenaires, des intervenants.

⁴ Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

7. Budget⁵ du projet

Année 2019

CHARGES	RESSOURCES
60 - Achats 3 113,00 €	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services 0,00 €
Prestations de services 0,00 €	Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services 0,00 €
Achats matières et fournitures 0,00 €	
Autres fournitures 3 113,00 €	73 - Dotations et produits de tarification 0,00 €
61 - Service extérieurs 5 664,00 €	Dotations et produits de tarification .. 0,00 €
Locations 5 664,00 €	74 - Subventions d'exploitation 21 000,00 €
Entretien et réparation 0,00 €	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s), directions ou services déconcentrés sollicités 10 500,00 €
Assurance 0,00 €	POLITIQUE-VILLE-08-ARDENNES 10 500,00 €
Documentation 0,00 €	Conseil-s Régional(aux) 0,00 €
62 - Autres services extérieurs 80,00 €	Conseil-s Départemental (aux) 0,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires 0,00 €	Communautés de communes ou d'agglomérations 10 500,00 €
Publicité, publication 0,00 €	08-ARDENNE METROPOLE 10 500,00 €
Déplacements, Missions 80,00 €	Commune(s) 0,00 €
Services bancaires, autres 0,00 €	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) 0,00 €
63 - Impôts et taxes 240,00 €	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.) 0,00 €
Impôts et taxes sur rémunération 240,00 €	L'agence de services et de paiement (emplois aidés) 0,00 €
Autres impôts et taxes 0,00 €	Aides privées (fondation) 0,00 €
64 - Charges de personnel 6 250,00 €	Autres établissements publics 0,00 €
Rémunération des personnels 4 914,00 €	75 - Autres produits de gestion courante 3 725,00 €
Charges sociales 1 336,00 €	756.Cotisations 0,00 €
Autres charges de personnel 0,00 €	758.Dons manuels - Mécénat 0,00 €
65 - Autres charges de gestion courante 9 378,00 €	750.Autres produits de gestion courante 3 725,00 €
Autres charges de gestion courante .. 9 378,00 €	76 - Produits financiers 0,00 €
66 - Charges financières 0,00 €	Produits financiers 0,00 €
Charges financières 0,00 €	77 - Produits exceptionnels 0,00 €
67 - Charges exceptionnelles 0,00 €	Produits exceptionnels 0,00 €
Charges exceptionnelles 0,00 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions 0,00 €
68 - Dotation aux amortissements 0,00 €	Reprises sur amortissements et provisions 0,00 €
Dotation aux amortissements 0,00 €	79 - Transfert de charges 0,00 €
69 - Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés 0,00 €	Transfert de charges 0,00 €
Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés .. 0,00 €	Ressources propres affectés au projet 0,00 €
Charges indirectes 0,00 €	Insuffisance prévisionnel (déficit) 0,00 €
Charges fixes de fonctionnement 0,00 €	
Frais financiers 0,00 €	
Autres charges indirectes 0,00 €	
Exédent prévisionnel (bénéfice) 0,00 €	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature 0,00 €	
860 - Secours en nature 0,00 €	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services 0,00 €	
862 - Prestations 0,00 €	

864 - Personnel bénévole..... 0,00 €	87 - Contributions volontaires en nature 0,00 €
	870 - Bénévolat..... 0,00 €
	871 - Prestations en nature..... 0,00 €
	875 - Dons en nature..... 0,00 €
Total des Charges 24 725,00 €	Total des ressources 24 725,00 €

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice

8. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.